



FICHE D'INFORMATION

Potentiel de l'éducation et du tutorat par les pairs pour développer les compétences médiatiques

A côté des parents, instance traditionnelle de socialisation, les jeunes peuvent aussi jouer un rôle important dans le développement des compétences médiatiques. Durant l'adolescence, les pairs (les camarades du même âge) assument en effet une fonction socialisatrice importante. Beaucoup de spécialistes estiment que, pour l'apprentissage de l'usage des médias, la famille et l'école perdent en importance à mesure que les enfants grandissent. Les échanges ont lieu de plus en plus au sein de ce qu'on appelle le groupe de pairs. La question se pose donc de savoir dans quelle mesure ce groupe peut aussi être utilisé de façon ciblée, dans des contextes formels ou informels comme l'école ou l'animation jeunesse, pour transmettre des connaissances aux jeunes du même âge.

Le potentiel que recèle l'autosocialisation au sein des groupes de pairs pour développer des compétences médiatiques a été évalué pour la première fois en Suisse de manière approfondie dans le cadre du programme Jeunes et médias qui a pu compter pour cela sur l'appui de la Fondation Jacobs. Le but était de voir comment les méthodes de l'éducation et du tutorat par les pairs pouvaient être utilisées pour la protection des jeunes face aux médias et de mettre à disposition d'un public spécialisé les connaissances ainsi acquises. Le rapport *Evaluation Projekte Peer Education / Peer Tutoring zur Förderung von Medienkompetenzen* [publication en français fin 2015] livre les premiers résultats sur un domaine jusque-là inexploré et permet au programme Jeunes et médias de donner des impulsions pour développer des méthodes et des mesures de prévention dans le domaine de la protection des jeunes face aux médias.

Projets modèles

Du deuxième semestre 2012 à fin 2014, le programme Jeunes et médias et la Fondation Jacobs ont soutenu sept projets en Suisse romande, au Tessin et en Suisse alémanique. Ces projets ont été mis en œuvre en collaboration avec des partenaires actifs dans les milieux scolaires ou extra-scolaires au niveau national ou régional. Ils visaient à développer les compétences médiatiques des 12-18 ans en recourant à l'éducation et au tutorat par les pairs. Les approches développées étaient très variées : histoires vidéo ou audio publiées sur des plateformes de discussion ou sur des blogs, webradio, pièces de théâtre montées par des jeunes ou débats sur les jeux vidéo.

Le programme Jeunes et médias a proposé aux responsables des projets un financement partiel, un soutien technique, une plateforme d'échange avec des rencontres régulières, ainsi qu'un suivi scientifique.

Rapport final sur les projets modèles disponible

Parallèlement à leur mise en œuvre, les projets ont fait l'objet d'une évaluation par la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest (FHNW). L'équipe chargée de l'évaluation a mis en évidence les facteurs de réussite et les difficultés liées à la mise en œuvre de cette méthode d'éducation. Elle a aussi examiné sa pertinence pour développer les compétences médiatiques.

Le rapport identifie les écueils et les défis de l'éducation / du tutorat par les pairs. Il met aussi en évidence les chances et le potentiel qui en découlent et présente les résultats obtenus sous la forme de critères de qualité utiles à la pratique.

Principaux résultats et conclusions

Les experts arrivent à la conclusion que les approches reposant sur l'éducation entre pairs se prêtent bien au développement des compétences médiatiques. Mais ils soulignent aussi que ces méthodes sont particulièrement exigeantes.

L'éducation et le tutorat par les pairs visent tous deux à renforcer l'autonomie, la participation et la solidarité des jeunes. Pour assurer leur bon fonctionnement, il faut prévoir suffisamment de temps pour la mise en œuvre et s'assurer que les intervenants, y compris les adultes, aient bien cerné leur rôle. En outre, les pairs éducateurs et tuteurs doivent être pleinement intégrés dans le projet, et ce le plus tôt possible. Les adultes doivent être prêts à collaborer avec les jeunes dans les phases d'élaboration et de mise en œuvre, à ne pas tout contrôler et à accepter de laisser une marge de manœuvre et une certaine autonomie aux jeunes. Les pairs éducateurs et tuteurs, quant à eux, doivent être disposés à s'engager dans un projet qui exige beaucoup de temps, accepter des responsabilités et être prêts à se former aux méthodes et aux contenus requis pour maîtriser les processus d'apprentissage et gérer un groupe. La relation entre les pairs éducateurs et tuteurs et les pairs apprenants doit prendre la forme d'un échange mutuel permettant aux deux parties d'élaborer et de développer ensemble les contenus.

Dans les projets modèles, le fait que les pairs éducateurs et tuteurs aient dû réfléchir de manière approfondie à leur rôle, aux méthodes de communication et aux contenus leur a été particulièrement bénéfique. Quant aux pairs apprenants, ils ont surtout profité des offres proposées dans le cadre de l'école. Ils ont relativement peu répondu aux offres proposées dans le cadre de l'animation jeunesse et aux offres en ligne.

Les projets réalisés en milieu scolaire sont soumis à certaines tensions liées aux cultures d'apprentissage divergentes (cours classiques vs enseignement par les pairs) et doivent bénéficier d'assises solides au sein de l'école. Dans l'animation jeunesse en milieu ouvert, le recrutement des jeunes, leur volonté de s'engager avec sérieux et pour un certain temps sont des conditions difficiles à remplir.

Stratégies prêtes à la diffusion

Plusieurs organismes ont développé leurs stratégies sur la base des expériences tirées de la phase pilote et des résultats de l'évaluation. Il en résulte toute une série de lignes directrices et du matériel précieux pour la pratique.

Définitions

Education par les pairs : des jeunes transmettent des connaissances et enseignent des manières de se comporter et d'agir à d'autres jeunes dans le cadre d'un échange informel d'informations et d'expériences.

Tutorat par les pairs : des jeunes transmettent à d'autres jeunes des contenus prédéfinis. Les rôles de l'enseignant (pair tuteur) et de l'apprenant (pair apprenant) sont bien définis.

Pairs : 1. Jeunes d'une même classe d'âge, du même niveau ; 2. Jeunes qui participent à des offres d'éducation ou de tutorat par les pairs, ou qui utilisent des contenus médiatiques créés par des pairs éducateurs ou tuteurs.

Pairs éducateurs ou tuteurs : jeunes qui ont été choisis et formés pour gérer des offres d'éducation ou de tutorat destinées à d'autres jeunes.

Publications

- « Evaluation Projekte Peer Education / Peer Tutoring zur Förderung von Medienkompetenzen. »
Tome 1 : « Anlage der Evaluation und Ergebnisse der übergreifenden Analyse » (rapport de recherche 14/15.1. Publication en français fin 2015).
Tome 2 : « Detaillierte Ergebnisse zu den Modellprojekten und Anhänge » (rapport de recherche 14/15.2, en allemand).
- Steiner Olivier et al. L'éducation et le tutorat par les pairs : évaluation. In : Sécurité sociale CHSS, n° 4/2015, pp. 209-214.
- Neumann-Braun, K., V. Kleinschnittger (2012). Education par les pairs et promotion des compétences médiatiques. In : Sécurité sociale CHSS, n° 4/2012, pp. 231-235.
- Description des projets modèles d'éducation par les pairs :
<http://www.jeunesetmedias.ch/fr/programme-national/education-par-les-pairs.html>

Renseignements

Liliane Galley, responsable des programmes de protection de la jeunesse, domaine Famille, générations et société, Office fédéral des assurances sociales, tél. +41 58 46 29136, courriel : liliane.galley@bsv.admin.ch